

CE régionaux

Enfin l'unanimité syndicale

Ce matin, 6 mars 2006, l'ensemble des syndicats de Radio France a présenté à la direction un accord unanime pour résoudre la crise des CE régionaux.

La proposition est la suivante : **création de 10 CE régionaux + un CCE, et le maintien de tout ce qui était prévu dans l'accord sur les 9 CE, collèges électoraux compris.**

La direction a pris acte de cet accord intersyndical et rendra sa décision dans quelques jours.

Elle prendrait une lourde responsabilité en ne signant pas et en entraînant ainsi toute l'entreprise sur le CE unique.